

Prise de position sur la politique agricole

adoptée lors de l'assemblée des délégués du 28 janvier 2017 (sous réserve de modifications d'ordre rédactionnel)

Principes de base de la politique agricole vert'libérale

Les vert'libéraux s'investissent en faveur d'une agriculture multifonctionnelle qui soit écologiquement durable, cultive l'esprit d'entrepreneur, produit des aliments sains et fournit d'importantes prestations d'intérêt général pour la population. Afin d'atteindre ces objectifs, la politique agricole doit être réorientée. Pour renforcer l'esprit d'entreprise et l'innovation ainsi que pour améliorer la qualité environnementale, il faut investir les deniers publics d'une manière plus ciblée pour des prestations écologiques qui visent l'intérêt commun, comme par exemple l'entretien du paysage rural et la préservation de la biodiversité. Il faut éliminer les incitations défavorables à l'environnement

Les principes suivants guident nos actions :

- Respecter la nature comme fondement de notre existence : ceci implique une utilisation durable et efficace des ressources naturelles comme l'eau, l'air et la terre. Il est donc indispensable de protéger les surfaces arables contre le déclassement en zone de construction (prévention du mitage du paysage) en tant que **protection quantitative des sols**, ainsi que de favoriser le maintien et l'amélioration de la qualité des sols en tant que **protection qualitative des sols**.
- Reconnaissance du mandat multifonctionnel : l'agriculture produit de précieuses prestations d'intérêt public telles que la protection du paysage rural et la conservation de la biodiversité. Ces **prestations d'intérêt général** doivent être produites de façon efficace et être indemnisées équitablement.
- L'agriculture suisse produit **des aliments d'excellente qualité**, accorde **une place importante au bien-être des animaux** et ne recourt qu'à une quantité raisonnable, soit un minimum d'engrais, de produits chimiques et d'autres matières auxiliaires, pour une production responsable.
- Les biens produits sont valorisés sur et par le **marché**. Les acteurs le long de la chaîne de création de valeurs s'accordent entre eux sur les quantités, les prix et les qualités – **l'Etat n'agit pas ou que subsidiairement**, si l'intérêt public est en jeu (par ex. santé, bien-être des animaux, biodiversité).
- La production agricole est **compétitive** sur un marché suisse ouvert. Les prix sur le marché ne doivent pas connaître de distorsion et les barrières commerciales être démantelées. Il faut également tenir compte des conséquences globales induites par la politique agricole suisse.
- La production agricole suisse doit continuer à apporter une importante contribution à **l'approvisionnement** en aliments de la population suisse. Les importations sont cependant inévitables. La politique agricole suisse doit donc participer au marché européen. La possibilité d'importer est préservée grâce à une forte imbrication de l'économie suisse dans l'économie mondiale et grâce à un pouvoir d'achat élevé. Des mesures d'accompagnement doivent faciliter la libéralisation des échanges et garantir le respect de la **transparence**, de **l'écologie** et des **normes sociales**.
- **Les deniers publics** affectés à ces objectifs doivent être utilisés de manière transparente et efficace. Les incitations financières qui vont à contre-courant des objectifs fixés dans la Constitution sont à corriger.
- Pour atteindre ces objectifs, une **vue d'ensemble de l'économie** et non pas par secteur, ainsi que l'harmonisation des diverses législations régissant les politiques économique et environnementale s'imposent (l'aménagement du territoire, le droit foncier, le droit fiscal etc.).

Sommaire

1.	Importance de la politique agricole pour la production et l'environnement	3
a.	Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources pour la production et la consommation	3
b.	Préserver et améliorer la qualité des sols.....	3
c.	Etablir la vérité des coûts pour les produits d'origine animale	4
d.	Introduire l'empreinte Food et améliorer l'étiquetage des produits	4
e.	Explorer les risques à long terme des plantes génétiquement modifiées.....	5
f.	Augmenter la biodiversité et les prestations environnementales.....	5
2.	Importance de la politique agricole pour l'économie nationale	5
a.	Renforcer la compétitivité	5
b.	Corriger les incitations erronées en matière d'aménagement du territoire	6
c.	Améliorer l'efficacité et la transparence des fonds publics	6
d.	Politique extérieure agricole : ouverture progressive du marché et réduction de la pauvreté	7
3.	En bref : les raisons d'intervenir dans le secteur agricole et agroalimentaire.....	8

1. Importance de la politique agricole pour la production et l'environnement

L'agriculture suisse gère et entretient un million d'hectares de surfaces agricoles utiles (SAU) et 0.6 millions d'hectares de surfaces d'estivage. A peu près 60'000 exploitations agricoles ne fournissent pas seulement des aliments, mais sont aussi l'utilisateur et l'artisan décisif de l'aménagement de près de 40% du territoire suisse. La conception et la mise en œuvre de la politique agricole influencent donc dans une large mesure la qualité et la conservation du paysage et de l'environnement. Les questions internationales de la gestion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en sont également tributaires.

a. Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources pour la production et la consommation

Chaque individu a consommé en moyenne près de 700 kilogrammes d'aliments en 2010 en Suisse. La quantité de denrées alimentaires importées correspond grosso modo à celle produite sur le territoire helvétique. Nous importons env. 400 kg, nous produisons env. 400 kg et nous exportons dans les 100 kg. L'agriculture suisse couvre donc env. 60% des besoins en nourriture de la Suisse (taux d'autosuffisance brut). Si l'on tient compte du fourrage importé, le taux d'autosuffisance net est encore diminué de 7%.

Afin de produire les fourrages importés, entre 200'000 et 250'000 hectares sont nécessaires. De fait, nous ne faisons qu'exporter nos charges environnementales, lorsque des forêts tropicales sont remplacées par des surfaces de production de soja. Un taux d'autosuffisance élevé s'accompagne donc d'importations élevées de prestations préalables. L'indépendance alimentaire de la Suisse est une illusion. Une production élevée de denrées alimentaires en Suisse qui ne tiendrait pas compte des surfaces agricoles de notre pays serait en contradiction avec les objectifs environnementaux, car un mode de production très intense est synonyme de pollution des eaux, du sol ou de l'air ainsi que d'un recul de la biodiversité. Il faut au contraire créer des conditions-cadres adéquates pour utiliser de façon optimale les ressources telles que les sols productifs et l'eau. Ces ressources sont à exploiter efficacement. Le recours aux ressources non renouvelables doit être minimisé, afin de préserver au maximum l'environnement.

Les vert'libéraux veulent maintenir un taux d'autosuffisance élevé par une exploitation efficace et respectueuse de l'environnement des ressources naturelles existant sur place, tout en respectant l'environnement. L'efficacité des ressources dans la production agricole doit augmenter – en ne négligeant pas les conditions-cadres mondiales. L'énergie et les matières premières non renouvelables telles que les phosphates ou les ressources telles que l'eau doivent être gérées de façon plus efficace et répondre à des critères de durabilité très élevés. Un élevage d'animaux de rente écologique et efficace quant aux ressources utilisées ne devrait recourir qu'en quantité très limitée aux cultures fourragères de plein champ („Feed-no-Food“). Les conditions ambiantes en Suisse avec de grandes surfaces herbagères s'y prêtent particulièrement bien. Il faut renoncer aux subventions pour l'élevage, afin que les produits en provenance des grandes cultures soient utilisés plutôt directement comme aliments pour l'homme que comme nourriture pour les animaux. Les effets écologiques, économiques et sociaux de la politique agricole suisse au plan national et international doivent être pris en compte (importation de fourrages, déforestation, changement climatique, eau).

En principe, il appartient aux consommateurs suisses de décider comment ils veulent se nourrir. La politique n'a pas à interférer dans ce choix. Pour la Suisse, l'intégration dans le commerce international est une clé essentielle de son succès économique. L'économie agricole n'y fait pas exception. Les importations et exportations n'ont pas à être définies par un taux d'autosuffisance décrété par la politique, mais la politique agricole doit garantir un maximum de transparence pour les produits agricoles en internalisant les coûts externes par le biais d'une réforme fiscale écologique, un Road-Pricing ou une taxe incitative sur les émissions de CO₂.

b. Préserver et améliorer la qualité des sols

La qualité des sols est définie en partie par des paramètres ambiants non influençables (orographie, exposition etc.), mais le mode d'exploitation influence également la fertilité des sols. Des rotations de culture inadaptées, l'utilisation de machines trop lourdes ou au mauvais moment, ou le recours à des engrais ou pesticides peuvent se solder par un compactage des sols, de l'érosion, des résidus et des émissions dans la nappe phréatique et l'atmosphère.

A l'échelle mondiale, la Suisse appartient aux pays ayant le plus haut taux d'émissions d'ammoniac, qui proviennent pour la plus grande partie (90 %) de l'agriculture (excréments). Ces émissions causent de très gros dommages aux forêts, aux prairies sèches riches en espèces diverses ainsi qu'aux marais. Des soutiens financiers de la part de l'État, tels que le supplément pour le fromage ainsi que les soutiens à l'exportation sont trop questionnés ; ils conduisent en effet à des quantités de lait, qui ont ensuite pour conséquence des émissions d'ammoniac supplémentaires.

Les vert'libéraux veulent préserver et améliorer la fertilité des sols à long terme, ce qui demande la réalisation énergique et systématique de plans de mesures pour lutter contre l'érosion et les résidus toxiques ainsi que l'élimination de conflits entre les divers objectifs poursuivis. Les pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement doivent être taxés, voire interdits. La formation des paysans et la vulgarisation sur les effets et causes complexes sont à renforcer.

c. Limiter l'impact environnemental des produits d'origine animale

Les vert'libéraux saluent les exigences relativement élevées pour l'élevage, celles-ci ne sont cependant pas suffisantes pour protéger suffisamment les besoins des animaux. Cependant beaucoup d'animaux reçoivent des antibiotiques comme simple mesure prophylactique, ce qui détruit des microorganismes sensibles et contribue à la formation de résistances suite aux résidus contenus dans les aliments avec à la clé des effets graves en médecine humaine et vétérinaire. Les coûts qui résultent de cette conception erronée sont d'un point de vue économique considérables. C'est pourquoi l'utilisation des antibiotiques doit être réglementée de façon stricte par la loi.

Les forces autorégulatrices du marché sont restreintes au travers des subventions coûteuses. Ceci est valable également pour l'élevage d'animaux et donc indirectement pour tous les produits laitiers et carnés, à la suite de quoi, les paysans détiennent plus d'animaux que ce qui serait économiquement profitable. Aujourd'hui en Suisse, le produit de 80 % des surfaces labourées sera consommé par des animaux d'élevage, puisqu'un système subventionné et ciblé sur les produits animaux dans l'agriculture est apparemment économiquement plus rentable. La surproduction de produits d'origine animale, comme le lait, peut être une conséquence de certaines subventions, bien que la production de viande exige 7 à 16 fois plus de calories que celle de céréales. En outre, l'élevage cause des nuisances environnementales importantes. Le dégagement de méthane (CH₄) et de gaz hilarant (N₂O, dû aux engrais et au purin de fertilisation) est très nocif pour le climat.

Les vert'libéraux s'engagent en faveur d'un élevage respectueux des besoins de l'espèce et pour l'application stricte des normes environnementales et de protection des animaux, y compris, si nécessaire, pour un durcissement de la législation. Des infractions à la loi devraient être sanctionnées fermement avec la rigueur nécessaire. En outre les vert'libéraux refusent les systèmes de détention recourant aux antibiotiques comme moyen prophylactique. Les incitations erronées que sont les subventions directes et indirectes de produits d'origine animale sont à corriger et il faut instaurer la vérité des coûts en particulier dans le domaine de la production de viande.

d. Introduire l'empreinte Food et améliorer l'étiquetage des produits

Des mouvances reposant sur des critères écologiques, telles que l'agriculture biologique ou la production intégrée, peuvent contribuer à améliorer dans une large mesure le bilan environnemental de l'agriculture. Comme c'est le cas actuellement, la production agricole doit fournir la preuve d'une plus-value en prestations écologiques avant de recevoir des subventions étatiques. Une attention soutenue doit être prêtée aux aspects mondiaux et à la question d'une affectation efficace de nos ressources.

Un étiquetage clair des denrées alimentaires est, outre la vérité des coûts, une condition indispensable à remplir pour un marché en état de fonctionner correctement. L'étiquetage est garant de la transparence et donc d'une réelle liberté de choix. Aujourd'hui, les consommateurs ont de la peine à comparer la multitude de labels, car ils ne connaissent ni la provenance ni la qualité des matières premières utilisées. Ce point concerne en particulier les produits biologiques importés, qui sont souvent produits conformément aux directives de l'UE moins exigeantes.

Les vert'libéraux entendent établir la vérité des coûts en matière de production, de transport et de transformation (taxe sur le CO₂). Ils s'engagent en faveur d'un étiquetage transparent des produits agricoles pour savoir si ces derniers satisfont des normes de qualité strictes (surtout prescriptions environnementales, protection des animaux, apport d'énergie, normes sociales et de production). L'objectif visé est un étiquetage renseignant sur la consommation totale en énergie et l'impact sur le climat, dans le sens d'une *empreinte écologique nourriture* pour les denrées alimentaires. En principe, une harmonisation avec l'UE s'impose, car la Suisse entretient des liens commerciaux étroits avec cette dernière.

e. Explorer les risques à long terme des plantes génétiquement modifiées

En Suisse et en Europe, les organismes génétiquement modifiés (OGM) font débat. Les OGM se définissent comme la transformation du génome d'un organisme telle qu'elle ne se produirait pas dans des conditions naturelles. La culture de nombreuses plantes génétiquement modifiées va à l'encontre d'une agriculture durable. Intégrer des mécanismes de défense contre des ravageurs ou des champignons dans le génome peut également créer des résistances. L'étiquetage des produits OGM est indispensable afin que le consommateur puisse avoir le choix. L'étiquetage de ces produits pose problème, car il existe une foule de méthodes de sélection de plantes, situées entre la technologie transgénique (par ex. intégration d'un gène de bactérie) et les méthodes traditionnelles de sélection. Les produits qui en résultent sont développés en recourant à des manipulations génétiques, mais le produit final n'en porte plus de trace.

Les vert'libéraux acceptent la recherche, y compris les essais de dissémination contrôlée, mais se montrent sceptiques face au génie génétique dans l'agriculture, car il n'est pas possible d'estimer aujourd'hui correctement les risques encourus à long terme. Les vert'libéraux estiment aussi que les avantages retirés du génie génétique ne sont pas assez évidents pour lever le moratoire sur les disséminations. Une coexistence de plantes génétiquement modifiées et conventionnelles sur un petit territoire comme la Suisse, sans contamination ni hausse massive des coûts pour toute la chaîne de valorisation, nous estimons aujourd'hui que cela n'est pas réaliste. Une Suisse sans organismes génétiquement modifiés peut plutôt s'avérer être une chance pour l'agriculture suisse.

f. Augmenter la biodiversité et les prestations environnementales

Une agriculture trop intensive nuit à long terme aux fondements naturels de la production et ne peut pas garantir la conservation des habitats naturels et des nombreuses espèces d'animaux et de plantes indigènes qui y résident. L'intensification exagérée de la production entraîne dans divers domaines des effets indésirables sur l'environnement (biodiversité, paysage, espaces aquatiques, gaz à effet de serre, polluants atmosphériques azotés, poussière de diesel, nitrate, phosphate, produits phytosanitaires, médicaments, substances toxiques dans le sol, érosion et compactage du sol).

Dans tous les domaines environnementaux cités ci-dessus, les « Objectifs environnementaux pour l'agriculture » publiés en 2008 par la Confédération ne sont pas atteints. L'élevage est la source principale d'émissions de méthane et de gaz hilarant avec pour conséquence indésirable une fertilisation des forêts et des marais (outre les effets comme gaz à effet de serre). La biodiversité doit être améliorée dans les zones agricoles. On estime que seulement 6 à 10% des surfaces agricoles utiles satisfont les critères des Objectifs environnementaux pour l'agriculture. La nécessité d'agir se ressent surtout en plaine et dans les régions de collines. Conformément à la Convention sur la biodiversité, il faudra poursuivre la mise sous protection d'ici 2020 au moins 17 % des eaux intérieures et des terres par le biais de systèmes de zones protégées bien gérées, représentatives de la variété écologique et mises en réseau, tout en ne négligeant pas d'autres mesures de préservation efficaces pour les régions les plus sensibles, afin de conserver efficacement la biodiversité.

Les vert'libéraux soutiennent la politique en cours qui lie étroitement les paiements directs à des prestations écologiques supérieures à la moyenne, afin d'améliorer la qualité des surfaces de compensation et d'en augmenter la quantité. Il faut créer d'autres instruments afin de réaliser les Objectifs environnementaux pour l'agriculture, par ex. par des taxes d'incitation sur les importations de fourrage, de pesticides et d'antibiotiques ou autres. Les incitations écologiques négatives dans d'autres domaines de la politique (par ex. politique régionale ou fiscale) doivent être systématiquement abolies.

2. Importance de la politique agricole pour l'économie nationale

La politique agricole suisse ne concerne pas seulement les structures et la compétitivité de la production agricole. Grâce aux liens étroits le long de la chaîne de création de valeur, d'autres branches sont touchées en amont (bâtiment, commerce, machines, etc.) et en aval (commerce de gros et de détail, gastronomie). La politique agricole influence donc de nombreux secteurs économiques. Une politique prospective doit en outre tenir compte de son rôle déterminant pour l'ensemble de l'espace rural ainsi que de son impact écologique, économique et social au niveau international.

a. Renforcer la compétitivité

La politique agricole menée jusqu'à présent a retardé le changement structurel dans l'agriculture. Le nombre d'exploitations agricoles diminue de moins de 2% par an, un chiffre qui n'a guère varié ces dernières années et est nettement moins élevé que dans les pays avoisinants. Près de 57'000 exploitations, d'une surface moyenne de moins de 19 hectares, existaient en

Suisse en 2012. La majorité des exploitations voudrait s'agrandir, mais ne le peut pas, car peu de surfaces ou d'exploitations se libèrent. Ensuite, la majorité des entreprises sont trop petites et économiquement peu intéressantes. Par contre, il y a pléthore de bâtiments et de machines par rapport aux surfaces exploitées. Les petites structures présentent aussi des défauts écologiques inhérents à leur taille : par ex. si seul un élevage intensif permet de réaliser un revenu suffisant ou si des bâtiments trop petits requièrent trop d'énergie. Les coûts de production tant pour l'élevage que pour les cultures sont dès lors beaucoup plus élevés que dans les pays avoisinants, ce qui restreint fortement les perspectives économiques de l'agriculture suisse, malgré des produits d'excellente qualité.

Les structures d'exploitation devraient devenir plus flexibles, afin d'améliorer la compétitivité de l'agriculture suisse. L'Etat devrait réduire ses interventions et se concentrer sur des objectifs essentiels pour le bien commun. Exploiter une ferme devrait être attrayant pour ceux qui y voient une perspective économique en vendant des produits sur le marché et en recevant des indemnités pour leur contribution à des prestations d'intérêt général. Il appartient aux paysans entrepreneurs de supporter la majorité des risques (financiers) pour le démarrage et les investissements dans le développement de l'exploitation.

Les vert'libéraux ne veulent plus freiner artificiellement le changement structurel et entendent moins piloter l'évolution du secteur, afin d'améliorer la flexibilité et la compétitivité de la branche. Les incitations pour étendre ses activités dans le secteur de l'agriculture sont à abolir. Par exemple, les rachats en vue de profits, au lieu de la valeur de la vente, au sein des familles, ou bien les aides de départ pour les jeunes agriculteurs. Ces deux moyens ont pour conséquences le fait que des entreprises non rentables se maintiennent économiquement et que des familles s'endettent fortement, ce qu'une charge d'exploitation vise justement à empêcher.

Dès lors, les crédits pour les améliorations foncières et les crédits d'investissement sont donc à supprimer respectivement à adapter.

b. Aménagement du territoire plus durable

Les exploitations sans repreneur se multiplient et avec elles les bâtiments hors de la zone à bâtir qui ne servent plus pour l'exploitation agricole. Une réaffectation de ces bâtiments est la source de nombreux problèmes, ce alors que dans le même temps la Confédération accorde des crédits à taux réduit ou des contributions à fonds perdu pour cofinancer la construction de nouveaux bâtiments pour les exploitations actives – et ceci même si l'intérêt public pour le maintien de ces exploitations pourrait être un peu plus grand que celui pour la préservation d'un paysage rural ouvert. Les bâtiments édifiés hors de la zone à bâtir sont souvent dimensionnés de sorte à pouvoir être utilisés pour d'autres affectations après l'abandon de l'exploitation agricole. Or, ces nouvelles affectations, comme par ex. des manèges ou des hangars d'entretien, n'auraient jamais reçu d'autorisation.

La surface de bâtiments agricoles située dans les zones à bâtir a certes diminué de 31% entre 1982 et 2006, mais elle a augmenté dans le même temps de 27% hors des zones à bâtir. Le maintien de paysages ouverts - quoiqu'exigé dans la Constitution – reste ainsi lettre morte. La gestion des loisirs et de l'élevage de chevaux dans la zone agricole pose souvent problème, car les règles édictées ne sont pas respectées. Les limites du passage d'une occupation de loisirs à une activité rémunérée annexe et de là à une activité principale sont des plus floues.

Les vert'libéraux veulent que le maintien des paysages ouverts reçoive plus de poids. La plus grande retenue s'impose lors de l'ouverture de la zone agricole à des activités non agricoles. Pour les activités de loisirs et de tourisme nécessitant des infrastructures (par ex. manèges, terrains de golf, parc animalier etc.), des zones déclassées à cet effet sont à désigner dans les plans directeurs.

c. Améliorer l'efficacité et la transparence des fonds publics

En résumé, la réforme agricole débutée dans les années 1990 et développée depuis de façon continue se base sur le démantèlement du soutien aux prix et sur le passage de la protection de la production agricole à des paiements directs indépendamment de la production. Dès 1996, un article constitutionnel a fixé l'objectif de la multifonctionnalité pour l'agriculture. Depuis, des progrès considérables ont permis de se rapprocher de cet objectif. Le projet « Développement des paiements directs » a pourtant identifié d'importantes lacunes et proposé des solutions pour y remédier. La Politique agricole 2014-2017 n'a cependant pas encore assez corrigé les erreurs du système.

Efficacité : Malgré (ou à cause) de la densité de la réglementation et les moyens financiers considérables mis en jeu, les effets escomptés ne sont pas ou seulement partiellement au rendez-vous. Ce constat concerne surtout la compétitivité. Les coûts de production et donc de produits sont toujours très élevés en comparaison internationale, ce qui pénalise les exportations et entraîne des coûts plus élevés pour l'industrie agroalimentaire suisse se fournissant sur le territoire national.

Dans le domaine de l'écologie, les objectifs ne sont pas encore atteints. L'efficacité du système est fortement réduite à cause de la multitude de mesures entreprises, qui ne sont pas coordonnées et poursuivent souvent des objectifs opposés.

Efficacité : la plus grande partie des fonds publics est attribuée sur attestation des prestations écologiques requises (PER). Les PER contribuent à atteindre les objectifs environnementaux pour l'agriculture, mais ne sont pas suffisantes. Les moyens mis en œuvre et la réalisation des objectifs ne se trouvent pas en adéquation. Les moyens vraiment ciblés ne représentent qu'une portion congrue, la part du lion étant attribuée de façon non différenciée à soutenir le revenu des paysans et donc de fait au maintien des structures. Paradoxalement, le revenu des paysans n'a pas augmenté pour autant. Rappelons aussi l'absence totale d'éléments d'économie de marché pour la fourniture de prestations d'intérêt public, comme par ex. des appels d'offre concurrentiels.

Transparence : Malgré de nombreux rapports sur les mesures de politique agricole, le système est devenu tellement complexe que même les experts ont de la peine à s'y retrouver. Le risque que ce domaine de la politique soit ainsi partiellement soustrait au contrôle et au pilotage démocratique est réel.

Les vert'libéraux exigent de mieux cibler les mesures de politique agricole afin d'atteindre les objectifs visés. Les objectifs ayant un caractère de biens publics devraient figurer en première ligne. Les interventions et paiements uniquement motivés pour soutenir le revenu paysan ne jouissent que d'une faible légitimité et se trouvent en antagonisme avec la compétitivité et figent les structures. Il s'agit de réaliser les objectifs avec moins de moyens financiers. Le système de mesures de politique agricole doit être sensiblement simplifié. En font partie la suppression de mesures devenues obsolètes, l'examen rigoureux du bien-fondé de nouvelles mesures et une réduction des interventions au strict minimum. Toutes les mesures de soutien sont à passer au peigne fin pour constater s'il existe (ou non) un conflit d'objectifs. Le contrôle de la réalisation des objectifs doit se faire à l'aide d'un monitoring des flux financiers. L'examen devra aussi comprendre les paiements directs, la politique d'imposition fiscale, les subventions, la politique structurelle et d'amélioration foncière, la politique de formation ainsi que le soutien aux marchés (protection à la frontière etc.). De plus, il s'agira d'analyser si les domaines de la politique cités ci-dessus présentent des conflits d'intérêt avec les dispositions du droit foncier et du bail à ferme ainsi que de l'aménagement du territoire. Les cantons et les communes ne devraient pas pouvoir prendre de mesures qui vont à l'encontre des objectifs visés à l'échelon national. Il faut viser en outre l'abolition de nombreux privilèges existants et d'incitations erronées.

d. Politique extérieure agricole : ouverture progressive du marché et réduction de la pauvreté

Les contribuables suisses déboursent bon an, mal an, 7.3 milliards de francs suisses par année pour la protection de la production agricole étatique (estimations de l'OCDE). Les contributions de l'Etat constituent plus de la moitié de cette manne, les consommateurs paient le reste par le biais de prix surfaits pour l'alimentation (dus directement ou indirectement à la protection à la douane). Si les taxes à l'importation étaient réduites, chaque ménage suisse pourrait économiser jusqu'à 2'500 CHF par an sur les denrées alimentaires. Avec un taux de 58%, la Suisse arrive en deuxième position des pays industrialisés pour le soutien de l'agriculture. Env. 58% du revenu agricole en Suisse provient des contribuables, soit via des paiements directs, soit via la protection de la production agricole à la frontière. Précisons que dans les pays de l'UE le soutien étatique a pu être réduit à 23 pourcent en moyenne. Bien qu'il soit important, ce chiffre est à mettre en perspective avec le fait que nos paysans ont des normes, par exemple environnementales, plus strictes et un salaire incomparable à ceux de l'UE.

Le fait que les denrées alimentaires sont indispensables pour notre survie ne signifie pas que ces biens ne peuvent pas faire l'objet d'un approvisionnement basé sur l'économie de marché. Un approvisionnement optimal devrait être possible sans distorsion de prix, car c'est seulement ainsi que les marchés agricoles peuvent envoyer les bons signaux aux consommateurs et aux producteurs. La protection agricole détruit cette fonction essentielle des marchés et nuit à la compétitivité de l'agriculture. Un commerce des denrées alimentaires ouvert au marché conformément aux règles de l'OMC permet d'améliorer la sécurité alimentaire et lutter avec succès contre la pauvreté dans les pays en développement. D'une part, cela permettra aux consommateurs suisses de s'approvisionner à meilleur marché ; d'autre part, les paysans et transformateurs novateurs obtiendront la possibilité d'exporter des produits d'excellente facture à l'étranger ; et finalement les pays en voie de développement et émergents essentiellement agricoles pourront développer et renforcer leur économie agricole et ainsi mieux lutter contre la pauvreté et la faim.

Les Vert'libéraux soutiennent une ouverture progressive du marché ainsi que des conditions-cadres d'accompagnement favorisant un commerce plus libre (transparence, écologie, protection des animaux et normes sociales). Les coûts externes, tels que la pollution causée par les transports et la production, sont à internaliser.

3. En bref : les raisons d'intervenir dans le secteur agricole et agroalimentaire

Renforcer la compétitivité

La pression internationale pour une ouverture des marchés et donc pour un libre échange aussi des produits agricoles ne faiblit pas. Il faut dès lors renforcer la compétitivité de l'agriculture suisse. La voie à emprunter ne consiste pas en une intensification de l'agriculture, mais en un abaissement des coûts (réduire les incitations pour une production générant des coûts élevés), une vue d'ensemble de toute la chaîne de création de valeur et une attribution plus ciblée des paiements directs afin de réaliser les prestations écologiques de façon efficace. Les revenus obtenus dans les exploitations agricoles devraient résulter de l'action personnelle responsable et entrepreneuriale des paysans et non pas constituer un objectif chiffré en soi de la politique. Il est important d'instaurer des conditions cadre d'accompagnement pour faire progresser un commerce plus libre (citons comme mots clés le développement mondial, la transparence, les normes environnementales et sociales).

Utiliser le potentiel de production de manière plus efficace et assurer une bonne qualité écologique

Mieux vaut miser sur une exploitation efficace et respectueuse de l'environnement des richesses naturelles à disposition au lieu de vouloir atteindre un taux d'autosuffisance élevé à l'aide de fourrages et de matériaux auxiliaires importés. Un élevage écologique doit recourir à un minimum de cultures fourragères de plein champ („Feed-no-Food“). La Suisse qui dispose de beaucoup de pâturages se prête particulièrement bien à ce type d'élevage. Il vaut mieux utiliser les produits en provenance des grandes cultures plutôt directement comme aliments pour l'homme plutôt que comme nourriture pour les animaux. Les effets écologiques, économiques et sociaux au plan national et international doivent être pris en compte dans la politique agricole (importation de fourrages, déforestation, changement climatique, eau).

Stopper l'hémorragie de surfaces arables

La préservation des surfaces arables est mise en danger par l'urbanisation sans cesse croissante, mais aussi par des incitations erronées de la politique agricole qui résultent en un nombre trop élevé de bâtiments agricoles hors de la zone à bâtir. Il faut protéger les sols du compactage et des constructions. Cet objectif ne saurait être atteint que si les surfaces d'habitat sont densifiées et utilisées plus efficacement, tant en ville qu'à la campagne. La politique agricole doit être coordonnée de manière transversale avec l'aménagement du territoire, le droit foncier et fiscal. Au lieu de se contenter d'observer passivement l'évolution du territoire suisse, des mécanismes actifs de pilotage sont requis.

Une économie agricole et agroalimentaire durable, politique agricole après 2017 (AP18+)

Le passage d'une approche uniquement sectorielle de l'agriculture à une politique durable et globale comprenant l'économie agricole et agroalimentaire ne sera couronné de succès que si nous tenons aussi compte de l'impact mondial et à long terme de notre politique agricole. Il faut corriger les incitations erronées résultant en un impact écologique et économique négatif dans d'autres secteurs de politique. Il faut anticiper l'évolution future au lieu d'attendre. Les coûts et bénéfices externes doivent être examinés sous un angle global au lieu de se borner à ne considérer que les effets sur le secteur agricole ou l'exploitation individuelle. L'agriculture s'en trouvera renforcée et deviendra un secteur fonctionnant selon des principes entrepreneuriaux, créateur de plus-value et moins dépendant des fonds publics.